

# FONDS FIDUCIAIRE POUR LES DROITS DE L'HOMME (HRTF)

Le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (HRTF) rassemble un groupe d'États membres du Conseil de l'Europe partageant les mêmes idées afin de soutenir les efforts visant à mettre en œuvre la Convention européenne des droits de l'homme et d'autres normes européennes en matière de droits humains et à les transformer en changements concrets dans la vie des citoyens. En finançant des projets de coopération ciblés, le HRTF permet au Conseil de l'Europe d'aider ses États membres à concevoir et à mettre en œuvre des mesures et des projets nationaux qui s'attaquent aux causes profondes des violations des droits humains et surmontent les obstacles à l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. Ce travail renforce la Convention en renforçant la capacité juridique, en protégeant les groupes vulnérables et en répondant aux nouveaux défis en matière de droits humains.

## EN CHIFFRES | DES RÉSULTATS CONCRETS



### 8 MEMBRES CONTRIBUTEURS :

FINLANDE



IRLANDE



PAYS-BAS



SUISSE



ALLEMAGNE



LUXEMBOURG



NORVÈGE



ROYAUME-UNI



**26 MILLIONS D'EUROS MOBILISÉS** POUR SOUTENIR DES PROJETS.



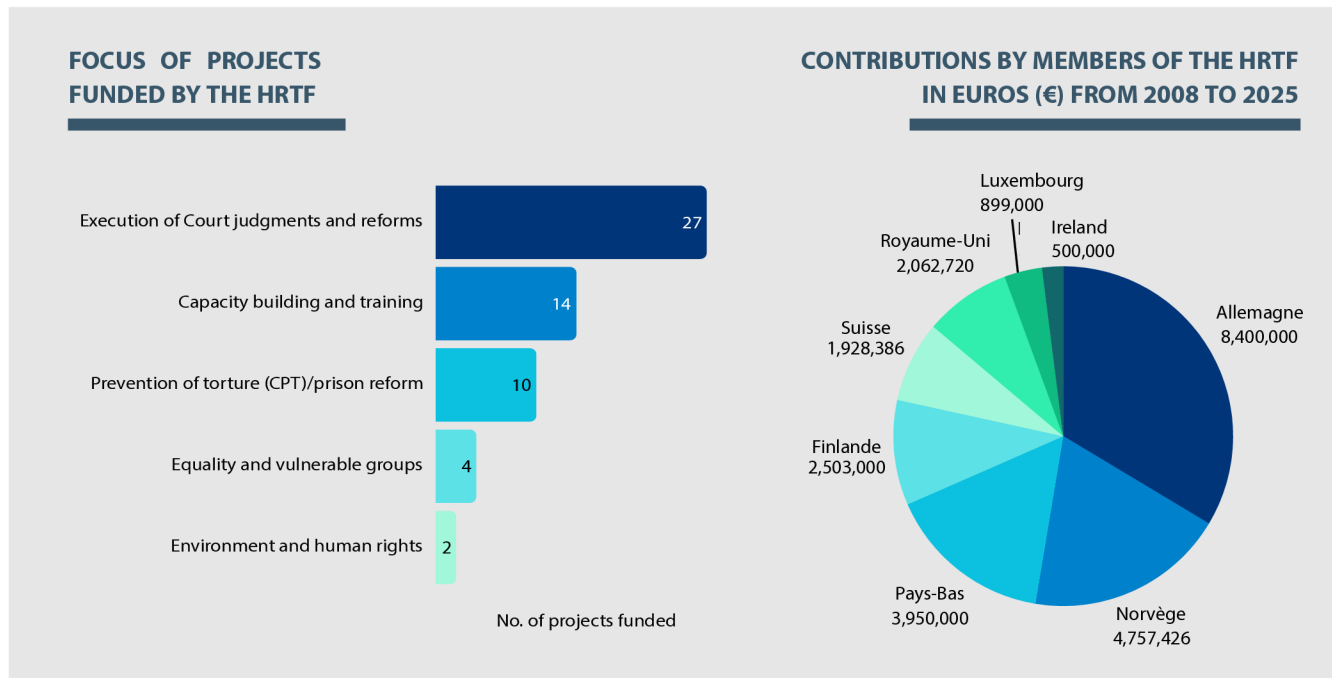
**57 PROJETS FINANCÉS**, Y COMPRIS DES INITIATIVES MULTILATÉRALES BÉNÉFICIAINT À TOUS LES ÉTATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE.

## POURQUOI LE HRTF EST-IL IMPORTANT ?

Créé en 2008 à l'initiative conjointe de la Norvège, du Conseil de l'Europe et de la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB), le HRTF a répondu à l'appel lancé par les chefs d'État et de gouvernement lors du sommet de Varsovie (2005) en vue d'accélérer la pleine exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. Lors du quatrième sommet du Conseil de l'Europe à Reykjavík en mai 2023, les États membres ont réaffirmé leur engagement ferme en faveur du système de la Convention et ont décidé « d'intensifier les programmes de coopération afin d'aider les États membres à mettre en œuvre les arrêts et de renforcer la synergie entre le Département de l'exécution des arrêts et les programmes de coopération du Conseil de l'Europe ».

**L'objectif principal du HRTF** est de contribuer à la pérennité de la Cour en réduisant les requêtes répétitives et en veillant à ce que les systèmes nationaux puissent assurer une protection efficace des droits humains.

Le HRTF est financé par **les contributions annuelles** de ses membres. Le montant minimum de la contribution initiale au Fonds est de 200 000 euros. Les contributeurs peuvent à tout moment verser des contributions supplémentaires d'un montant minimum de 100 000 euros. Son **Assemblée des contributeurs** définit les opérations stratégiques, les secteurs prioritaires et les critères de financement des projets, et approuve les allocations aux différents projets. Depuis juin 2005, l'Assemblée est présidée par **l'ambassadrice Caitríona Doyle**, représentante permanente de l'Irlande auprès du Conseil de l'Europe, tandis que la **Direction de la coordination des programmes** assure le secrétariat.



## IMPACT SUR LES DROITS ET LES INSTITUTIONS

Les projets financés par le HRTF aident les États membres du Conseil de l'Europe à :

- **Garantir des recours efficaces** en cas de violation des droits, afin que les individus puissent obtenir justice au niveau national ;
- **renforcer les institutions judiciaires et les services publics** afin de faire respecter l'État de droit et de se conformer aux normes de la Convention
- **offrir une formation de haute qualité** sur les normes de la Convention aux juges, procureurs, avocats et
- **améliorer l'exécution des décisions des tribunaux nationaux** et lutter contre les problèmes persistants de non-application.

Dans un contexte de pression croissante sur l'indépendance judiciaire, la liberté d'expression, la lutte contre la corruption, l'égalité des genres et la justice sociale, le rapport 2025 du Secrétaire général du Conseil de l'Europe intitulé « Vers un Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe » souligne que le respect des droits de la Convention est plus crucial que jamais. Le HRTF est un instrument pratique pour relever ce défi en soutenant les réformes qui renforcent les garanties nationales et rétablissent la confiance dans les institutions.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR LA PAGE WEB DE HRTF EN SCANNANT LE CODE QR.**

